

Arrestation de militant-es anti-loi travail à Rennes : Nouvel acte de criminalisation du mouvement social

Jeudi 19 mai, 19 militant-es contre la loi travail, dont des membres de Solidaires, ont été arrêté-es par la police suite à une action de Métro gratuit dans le métro de Rennes qui s'inscrivait dans le cadre d'une journée de blocage économique contre la loi travail, à l'initiative de l'intersyndicale locale.

Suite à cette action parfaitement pacifique, une partie de la presse locale tente de les dépeindre comme des "saboteurs ultra violents", ce qu'ils ne sont absolument pas : ils et elles sont comme toutes les femmes et les hommes qui luttent depuis plusieurs semaines contre la casse de notre Code du travail : indigné-es, révolté-es, mobilisé-es.

La police a pu arrêter nos camarades grâce à un travail de surveillance mis en place depuis le 12 mai. Ces méthodes de filature ne sont pas acceptables, elles sont un pas de plus dans la répression mise en place par le gouvernement contre celles et ceux qui contestent son projet de régression sociale.

Les militant-es interpellé-es doivent être immédiatement relaché-es et toutes éventuelles procédures et poursuites à leur encontre abandonnées.

Face à un projet de loi porteur de graves régressions sociales, face à une gestion policière de la contestation et face à un gouvernement qui entend passer en force, l'Union syndicale Solidaires appelle à amplifier la mobilisation, dans les entreprises, les services, les lieux d'étude et dans les rues !

Plus que jamais, debout la nuit, le jour, dans la grève, dans la rue, jusqu'au retrait de la Loi Travail !

Paris, le 19 mai 2016

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

